

Je règle ma facture

Aucun menu sélectionné

COMMENT régler ma facture d'eau ?

Vos factures sont acquittées auprès du **Trésor Public**.

La régie des Eaux des Coëvrons propose différents moyens de paiement :

- La mensualisation :

 - Télécharger le contrat de mensualisation

- Le paiement sur Internet TIPI : Code collectivité 020671

 - € Payer sur TIPI

- Le prélèvement à échéance (en une fois)

- Le paiement par TIP SEPA

- Le paiement par carte bancaire, chèque ou espèces auprès de la Trésorerie d'Évron